

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/05/2017040965/justel>

Dossier numéro : 2017-12-05/03

Titre

5 DECEMBRE 2017. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 24 mai 2017 désignant les postes consulaires honoraires habilités à délivrer des titres de voyage provisoires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 19-04-2018 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 15-12-2017 page : 112423

Entrée en vigueur : 25-12-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé implicitement] <AM 2018-04-11/01, art. 1, 002; En vigueur : 29-04-2018>